

Comment Adhérer en ligne

Sur la page « Adhésions » du site du Club alpin du Pays de Flers <http://club-alpin-flers.fr/comment-adherer/>
 Vers le bas de la page, vous avez

- Adhérer directement en ligne sur le site de la fédération <https://extranet-clubalpin.com>

En cliquant sur le lien, vous arrivez à une feuille d'inscription à notre club sur le site de la fédération.

A faire si vous inscrivez plusieurs membres d'une même famille. Un parent et un enfant ou un titulaire et un conjoint.

Non valable pour des frères et sœurs.

Consigne en cas de conjoint ou parent inscrit auparavant.

Les tarifs se modifient au fur et à mesure et permettent de contrôler vos choix. Si vous inscrivez un mineur une rubrique supplémentaire apparaît vous demandant les noms d'un (ou deux si vous le désirez) représentants légaux

Cocher les activités pratiquées au club

Cocher obligatoirement les cases 1 et 3

Cocher les deux cases après avoir lu le texte.

En cochant cette case, vous choisissez, en connaissance de cause , de ne pas prendre l'assurance individuelle. *La case précédente se décoche. Pour les extensions, voir en cas de besoin*

Décocher si vous ne souhaitez pas vous abonner à la revue.

Obligatoire pour les adhérents fréquentant le mur d'escalade sauf les jeunes de l'école d'escalade.

Décocher si vous ne souhaitez pas cette contribution.

saison 2025 - 2026

Fédération française des clubs alpins et de montagne Club : 6110 CLUB ALPIN FRANCAIS PAYS DE FLERS

Si vous étiez déjà adhérent dans ce club l'année dernière, Cliquez ici

Si vous souhaitez inscrire plusieurs personnes d'une même famille simultanément, Cliquez ici

Si vous souhaitez adhérer au même club que votre conjoint ou votre parent, demandez-lui de vous inscrire via son espace licencié , rubrique « Ma licence-mes options »

Validité de la licence
La licence est valable jusqu'au **30 septembre 2026** à minuit. La couverture d'assurance reste acquise jusqu'au **31 octobre 2026**.

Informations principales

Qualité #	Complément	Messagerie Electronique
Nom	Bâtiment	Téléphone mobile
Prénom	N° / rue	Téléphone domicile
Né(e) le	Localité	Téléphone travail
Nom de naissance	CP / ville	En cas d'accident (TEL)
(S'il diffère du nom)	Pays	En cas d'accident (QUI)
Pays de naissance	#	
Ville de naissance		

Tarifs

Licence	77,00 €
Assurances complémentaires	24,00 €
Abonnement La Montagne et Alpinisme	24,00 €
Contribution environnement	1,00 €
Autres	0,00 €
Total	126,00 €

Activités pratiquées

- ALPINISME
- CANYON
- CASCADE DE GLACE
- ESCALADE
- MARCHÉ NORDIQUE
- RANDONNÉE
- RAQUETTES
- SKI ALPIN
- SKI NORDIQUE
- SKI DE RANDONNÉE
- SLACKLINE
- SPÉLEOLOGIE
- SNOWBOARD
- TELEMARK
- TRAIL
- VELO DE MONTAGNE
- VIA FERRATA
- SPORTS AÉRIENS

les fins de statistiques uniquement

Données personnelles

La FFCAm a besoin de recueillir les informations du présent formulaire pour la gestion administrative de votre licence sportive. Elles sont destinées aux gestionnaires de la FFCAm, aux personnes habilitées de votre club, aux prestataires (informatique, routage, assurances) et leurs éventuels sous-traitants, et éventuellement aux partenaires de la FFCAm, sauf opposition de votre part.

J'accepte que les informations recueillies sur ce formulaire soient enregistrées dans un fichier informatisé par la FFCAm.

Je souhaite recevoir des informations des partenaires de la FFCAm.

La licence que je sollicite me permet d'accéder aux fonctions d'éducateur sportif et/ou d'exploitant d'établissement d'activités physiques et sportives au sens des articles L. 212-1 et L. 322-1 du code du sport. A ce titre, les éléments constitutifs de mon identité seront transmis par la fédération aux services de l'Etat afin qu'un contrôle automatique de mon honabilité au sens de l'article L. 322-9 du code du sport soit effectué.

J'ai compris ce contrôle

Conformément à la loi informatique et libertés, vous pouvez exercer votre droit d'accès aux données vous concernant et les faire rectifier en contactant : vosdonnees@ffcam.fr

Certificat médical d'absence de contre-indication à la pratique des sports de montagne / questionnaire santé

Pour les mineurs, Le décret n° 2021-564 du 7 mai 2021 prévoit qu'il n'est plus nécessaire de produire un certificat médical attestant l'absence de contre-indication à la pratique du sport pour l'obtention d'une licence.

La FFCAm a besoin de ces informations pour évaluer les réponses au questionnaire de santé du mineur conduisant à un examen médical.

J'atteste avoir répondu NON à toutes les questions du questionnaire de santé du mineur.

A défaut de réponse négative à toutes les questions, je fournis un certificat médical d'absence de contre-indication à la pratique des sports de montagne datant de moins de 6 mois et je m'engage à l'adresser à mon club.

Assurances

Je déclare avoir pris connaissance de la notice d'information assurances intitulée "Licence assurance – Récapitulatif des garanties saison 2025 – 2026"

Je reconnais avoir été informé par la Fédération française des clubs alpins et de montagne de l'intérêt de souscrire un contrat d'assurance de personnes couvrant les dommages corporels auxquels ma pratique sportive peut m'exposer, et les frais de recherche et de secours.

J'ai pris connaissance de la garantie complémentaire Assurance de Personne et Assistance Secours proposée par la FFCAm à ses licenciés figurant sur la notice d'information et qui couvre, dans les limites indiquées les frais de recherche et de secours, les dommages corporels et l'assistance rapatriement.

Je certifie avoir connaissance que je peux avoir intérêt à souscrire à titre individuel et auprès de l'assureur de mon choix des garanties complémentaires d'assurances pour les dommages corporels.

J'accepte l'Assurance de Personne et Assistance Secours France/Union européenne & Maroc proposée par la FFCAm au tarif de 24,00 €

Je refuse l'Assurance de Personne et Assistance Secours France/Union européenne & Maroc

Les extensions ci-dessous sont accessibles sous réserve de la souscription préalable de la licence accompagnée de l'option Assurance de Personne et Assistance Secours.

Je veux souscrire l'extension Individuelle Accident Renforcée (dont dommages aux matériels sportifs sauf vol) au tarif de 48,00 €

Je veux souscrire l'extension Monde Entier au tarif de 160,00 €. A souscrire si le domicile de la personne est en dehors de la zone Europe et/ou si la personne se rend en dehors de la zone Europe

Je pars à l'étranger pour un séjour de plus de 180 jours consécutifs

Je veux souscrire l'extension Parapente au tarif de 355,00 €.

Revues

L'abonnement au magazine La Montagne et Alpinisme est pré coché. Si vous ne souhaitez pas l'abonnement, vous pouvez le décocher.

Abonnement au magazine La Montagne et Alpinisme (4 Numéros, 24,00 € France, 29,00 € Etranger)

Abonnement promotionnel aux revues La Montagne et Alpinisme et Revue Pyrénéenne (France : 34 € au lieu de 40,25 € ; Etranger : 42,75 € au lieu de 49 €)

Activités de votre club

Cotisation mur
Cotisation due par tous les adhérents, fréquentant le mur d'escalade, ayant plus de 14 ans au jour de l'inscription (SAUF jeune inscrit à l'école d'escalade).

Contribution environnement

Dans le cadre du projet l'engagement Club Alpin - Cap sur 2030 (action 12), nous vous proposons de soutenir le pôle Engagement social et environnemental par une contribution symbolique de 1 €. Celle-ci est facultative : vous pouvez décocher la case si vous ne souhaitez pas y souscrire.

Contribution environnement 1 €

Les fonds récoltés seront dédiés à ce pôle, et un rapport détaillé sera présenté chaque année lors de l'Assemblée générale.

Etape suivante

Contrôler les tarifs: Ils dépendent de votre âge, du choix ou non de l'assurance de personne ainsi que de l'abonnement à la revue La Montagne et de la contribution de 1€ à l'environnement. Pour les adultes fréquentant le mur, vous devez avoir un montant de 15€ dans la case « Autres »

Il ne reste plus qu'à cocher « Etape suivante » à et procéder au règlement par carte bancaire en toute sécurité.